

COMMUNE DE TRELIVAN
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 3 JUILLET 2025

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

| | | |
|---------------------|-------------------|-----------------------|
| LEBRETON Suzanne | GODET Pascal | BOTREL Marie-Claire |
| LUCAS Dominique | RAULT Annie | GUILLEMOT Jean-Claude |
| LE PROVOST Guy | FOURE Jean-Luc | YVART Didier |
| PELHATRE Michel | LEMONNIER Rosanna | PICOUAYS Jacqueline |
| BERNAY Marie-Hélène | BRIAND Marie | AMBROISE Fabienne |
| KERJEAN Nathalie | GUDEMARD Bruno | |

Absents Excusés :

- Monsieur THOMAS François pouvoir à Monsieur YVART Didier
- LEMAITRE Fabrice pouvoir à Monsieur LUCAS Dominique
- Monsieur MAILLARD Rémi pouvoir à Monsieur GODET Pascal
- Madame CAYET Laurette pouvoir à Madame LEBRETON Suzanne

Secrétaire de séance : Monsieur GODET Pascal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 5 juin 2025

URBANISME ET TRAVAUX

Halle intergénérationnelle : choix de la maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal approuve le choix du Cabinet PILIPILI pour la maîtrise d'œuvre de la Halle Intergénérationnelle, montant des honoraires 27 000 € HT.

Club House

Le conseil municipal décide d'une enveloppe budgétaire pour le projet de Club House de 200 000 € de lancer l'opération et de procéder à la consultation en procédure adaptée pour une mission de Maîtrise d'œuvre.

Syndicat Départemental d'Énergie : rénovation lanterne

Le conseil municipal approuve le remplacement de la lanterne allée Jules Renard pour un montant de 546 €

Rue de la Petite Renaudais parcelle AL48

Le conseil municipal décide de vendre la parcelle AL 48 d'une superficie de 521m² au prix de 50 € le m².

COMMUNE DE TRELIVAN

AFFAIRE GENERALE

Convention Mégalis bouquet de services 2025-2029

Le conseil municipal approuve la charte d'utilisation du bouquet de services numériques MEGALIS 2025-2029

PERSONNEL

Astreinte Festival l'Armor à Sons

Le conseil municipal décide l'instauration d'une astreinte d'un agent du service technique du vendredi 18 h au lundi matin 8 h pour toute la durée du festival l'Armor à Sons.

INFORMATION (S)

Fête nationale : 13 juillet

Remplacements

Ecole

Enquête publique SCoT AEC



Pour extrait conforme,

Le maire,

Suzanne LEBRETON